

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET TRAVAIL SOCIAL - I (TRS-8205)

Plan de cours

RESPONSABLE DU COURS

Audrey Gonin, professeure, École de travail social

Contact : gonin.audrey@uqam.ca (à noter que je ne suis pas toujours en mesure de répondre aux messages le jour même)

Travaux de recherche publiés : https://www.researchgate.net/profile/Audrey_Gonin/publications

Auxiliaire d'enseignement : Paule Lespérance, étudiante à la maîtrise en travail social

lesperance.paule@courrier.uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Ce séminaire initie les participants à la préparation du projet de recherche ou d'intervention. Il explore les différentes étapes de construction d'un projet, en insistant sur le travail de définition d'une question académique. À cette fin, les participants examinent les différentes options théoriques et méthodologiques possibles, en reliant celles-ci aux enjeux plus larges de la recherche et de l'intervention en travail social. Plus précisément, le séminaire aborde en succession les phases suivantes, en cernant leurs fonctions respectives: recension des connaissances existantes à partir d'une question de départ ou d'une intention d'action; problématisation et choix d'une stratégie de recherche ou d'intervention; identification d'un cadre théorique général et d'un cadre conceptuel spécifique; amorçe de réflexion sur les choix de méthodes de collecte d'informations selon la nature du projet et le type de question envisagée. Exemples : entretien et questionnaire; observations directes et observations miroirs; enregistrements audio et vidéo; notes de terrain et journal de bord; grilles et outils d'évaluation, etc.

OBJECTIFS DU COURS

Objectif général

Se familiariser avec les grands principes et les étapes du processus de recherche, ainsi qu'une diversité de démarches et de méthodes.

Objectifs spécifiques

- Apprendre à situer des questions de recherche ou de recherche-intervention dans le contexte des connaissances disponibles sur un sujet :
 - savoir mener des recherches bibliographiques et rédiger une recension des écrits de niveau maîtrise, afin d'identifier les principales connaissances existant sur une question donnée ;
 - choisir des repères théoriques pertinents pour mener une recherche ou une recherche-intervention ;
 - commencer à situer les ancrages théoriques et épistémologiques d'un texte scientifique et à définir sa propre posture.

- Développer les habiletés à opérationnaliser une question de recherche ou de recherche-intervention, au travers des activités suivantes :
 - élaborer une problématique, formuler des questions de recherche ou objectifs pertinents, et circonscrire le phénomène étudié à l'aide de concepts précis ;
 - construire un dispositif d'observation (stratégies, devis de recherche) et/ou d'intervention à partir de la problématique et des éléments théoriques retenus ;
 - prendre en considération les enjeux éthiques et la faisabilité de la démarche ;
 - choisir des outils de collecte et d'analyse de données, en identifiant les forces et les limites de ces choix méthodologiques.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

En raison du contexte de pandémie, le cours aura lieu à distance. De manière générale, la moitié du cours aura lieu de manière synchrone : nous nous retrouverons chaque mercredi via Zoom de 18h à 19h30, mais certaines séances de cours synchrone pourront être plus longues, occasionnellement. Par ailleurs, différents contenus seront transmis de manière asynchrone (powerpoint avec enregistrements audio, matériel audiovisuel) pour être consultés avant le cours, afin d'en discuter pendant les rencontres du groupe-classe. Ce cours à distance demandera donc une plus grande quantité de travail personnel¹, afin d'être bien préparé.e pour les moments de discussion prévus, chaque semaine. Les éléments utiles pour préparer le cours seront déposés sur Moodle, où figurera également l'ordre du jour des rencontres. Les travaux d'équipes pourront être préparés dans le cadre de l'horaire du cours, à l'issue des temps de rencontres synchrones (c'est-à-dire les jeudis de 19h45 à 21h). Il est donc important de rester disponible pour l'horaire prévu pour le cours, afin de participer

¹ En temps normal, il s'agit de 3 à 6 heures pour chaque cours, auxquelles s'ajouteront les temps de cours asynchrones liés au contexte exceptionnel.

aux temps de rencontre synchrones et de faciliter l'organisation des travaux d'équipe requis pour réaliser les apprentissages visés. De plus, des rencontres en petits groupes avec l'enseignante ou l'auxiliaire d'enseignement auront lieu dans la seconde tranche horaire du cours, afin de soutenir la réalisation des travaux demandés pour réussir le cours.

NB : À noter que cette organisation pourrait faire l'objet d'ajustements au fil de la session, des bilans seront régulièrement faits avec le groupe-classe.

APPORTS THÉORIQUES DU COURS

Les apports théoriques du cours s'organiseront selon la structure suivante :

1. Introduction générale

- Qu'est-ce que la recherche ? Enjeux épistémologiques, méthodologiques et sociaux

2. Démarche et démarches de recherche(-intervention)

- La démarche scientifique
- Diversité des démarches de recherche

3. Étapes-clés d'une démarche de recherche(-intervention)

- Vue d'ensemble
- De la question de départ à la problématique
- Le choix des stratégies de recherche(-intervention)

4. Découverte de méthodes de collecte de données

- L'observation
- Le questionnaire
- L'analyse de traces
- L'expérimentation
- L'entrevue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) *Projet de groupe – Valeur : 30%*

⇒ Description : Des équipes de 4 à 5 étudiant.e.s seront formés afin de travailler collectivement autour d'une question choisie par le groupe. Une liste de questions est proposée ci-dessous, mais d'autres questions peuvent être soulevées² pour ce travail. Après un premier temps de réflexion collective, il s'agira d'effectuer une démarche de recherche bibliographique pour approfondir la réflexion et identifier des repères pertinents dans la littérature scientifique. Une synthèse du travail sera présentée à l'ensemble du groupe-classe, en faisant des liens avec des mémoires réalisés dans les 5 dernières années au sein de l'École de travail social. Autrement dit, il s'agira d'illustrer les

2 Dans ce cas, elles devront être validées avec la professeure.

éléments de réponse à la question soulevée avec des exemples de recherches ayant été menées par des étudiant.e.s à la maîtrise.

Liste de questions suggérées :

- En quoi le regard de la / du chercheur.e a-t-il une influence, ou pas, sur sa démarche de recherche(-intervention) ?
- Qu'est-ce qui différencie la pertinence sociale de la pertinence scientifique d'une recherche(-intervention) ?
- À partir de quels critères peut-on juger de la rigueur et de la qualité d'une démarche de recherche(-intervention) ?
- Analyser les critères d'évaluation appliqués aux mémoires et essais de l'UQAM
- En quoi le processus de conceptualisation est-il utile à une démarche de recherche(-intervention) ?
- Quelle est la fonction d'un cadre théorique, dans la recherche(-intervention) en travail social ?

Format : 20 min de présentation, avec support visuel.

Calendrier : Le travail des équipes sera présenté en semaines 6 (14 octobre) et 7 (21 octobre).

⇒ Objectifs du travail : Réfléchir collectivement aux enjeux de la recherche(-intervention), identifier son propre positionnement vis-à-vis de ces enjeux, s'approprier des outils de recherche bibliographique, développer les habiletés d'organisation et de synthèse de connaissances.

⇒ Critères d'évaluation : Pertinence des éléments présentés (50%), structuration du contenu (30%), qualité de la présentation (20%).

2) Exploration d'une question de recherche ou recherche-intervention - Valeur : 30%

⇒ Description : À l'issue de recherches bibliographiques sur une question de recherche ou de recherche-intervention choisie par l'étudiant.e, il s'agira de remettre un travail écrit qui :

1. présentera rapidement le sujet abordé et son contexte ;
2. fera une synthèse des principales connaissances disponibles sur cette question ;
3. identifiera des repères théoriques et conceptuels utiles pour circonscrire le phénomène à l'étude ou le projet d'intervention ;
4. se conclura par la formulation des questions et d'objectifs de recherche(-intervention).

Calendrier : Le document devra être transmis à la semaine 10 (11 novembre). Les notes seront communiquées 2 à 3 semaines après la remise des travaux.

⇒ Objectifs du travail : Avancer dans l'exploration de la question liée au projet de recherche ou de recherche-intervention, commencer à distinguer les éléments de définition de la problématique par rapport à ceux du cadre théorique, apprendre à formuler des questions et objectifs de recherche, approfondir sa maîtrise des outils de recherche bibliographique.

⇒ Critères d'évaluation : Pertinence et clarté des éléments présentés (45%), rigueur de la recherche bibliographique (35%), qualité de l'écriture (20%).

3) Présentation de son projet au groupe classe – Valeur : 10%

Chacun.e présentera au groupe-classe son projet de recherche ou de recherche-intervention en cours de conception. Ces présentations s'étaleront entre le cours 10 et le cours 14 (4 présentations par cours). Comme le niveau d'avancement des projets sera très variable, entre les semaines 9 et 14, 10% de la note finale seront automatiquement attribués dès lors que le projet sera présenté au groupe-classe. Ceci permettra par ailleurs de favoriser les échanges à la suite des présentations, selon le format du séminaire qui vise le partage de réflexions.

4) Construction d'un protocole de recherche – Valeur : 30%

⇒ Description : Ce travail consiste à remettre un document écrit qui, dans la continuité du document remis à la semaine 10, décrira le protocole de recherche envisagé, ses intérêts et ses limites, ses modalités pratiques et ses aspects éthiques.

Calendrier : Le document sera transmis lors du dernier cours (16 décembre avant minuit) et les notes seront communiquées 2 à 3 semaines après la remise des travaux.

⇒ Objectifs du travail : Développer ses habiletés à construire un protocole de recherche pertinent, adapté et réalisable, être capable de repérer les limites de la méthodologie adoptée.

⇒ Critères d'évaluation : Pertinence et cohérence du protocole par rapport aux éléments retenus dans le premier écrit (40%), prise en compte des limites (20%) et des aspects éthiques (20%), qualité de la présentation (20%).

Pour valider et créditer le TRS8205, les étudiants-es doivent participer aux quatre évaluations. En cas de retard, un point par jour de retard sera déduit de la note.

MATÉRIEL REQUIS

Il n'y a pas de recueil de textes à acquérir car j'ai fait le choix d'utiliser l'interface moodle pour la récupération des textes à lire dans le cadre du cours.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU COURS

	Déroulement de la session
<u>Cours 1 :</u>	<u>Introduction - 1</u> <ul style="list-style-type: none">✦ Présentations, plan de cours, entente d'évaluation✦ Question de départ : <i>Qu'est-ce qu'une démarche de recherche ?</i>
<u>Cours 2 :</u>	<u>Introduction - 2</u> <ul style="list-style-type: none">• Introduction à la recherche✦ <i>Constitution des groupes et choix de la question qui sera traitée par le groupe</i>
<u>Cours 3 :</u>	<u>Démarche et démarches de recherche - 1</u> <ul style="list-style-type: none">• La démarche scientifique
<u>Cours 4 :</u>	<u>Démarche et démarches de recherche - 2</u> <ul style="list-style-type: none">• La démarche scientifique (suite)
<u>Cours 5 :</u>	<u>Démarche et démarches de recherche - 3</u> <ul style="list-style-type: none">• Diversité des démarches de recherche
<u>Cours 6 :</u>	<u>Étapes-clés d'une démarche de recherche - 1</u> <ul style="list-style-type: none">• Vue d'ensemble✦ Présentation équipe A✦ Présentation équipe B
<u>Cours 7 :</u>	<u>Étapes-clés d'une démarche de recherche - 2</u> <ul style="list-style-type: none">• De la question de départ à la problématique✦ Présentation équipe C✦ Présentation équipe D
<u>Cours 8 :</u>	<u>Semaine de lecture</u>
<u>Cours 9 :</u>	<u>Étapes-clés d'une démarche de recherche - 3</u>

	<ul style="list-style-type: none"> • De la question de départ à la problématique (suite)
<u>Cours 10 :</u>	<u>Étapes-clés d'une démarche de recherche - 4</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix des stratégies de recherche(-intervention) <p>✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i> Remise du premier travail écrit</p>
<u>Cours 11 :</u>	<u>Découverte de méthodes de collecte de données - 1</u> <ul style="list-style-type: none"> • L'observation <p>✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i></p>
<u>Cours 12 :</u>	<u>Découverte de méthodes de collecte de données - 2</u> <ul style="list-style-type: none"> • Le questionnaire <p>✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i></p>
<u>Cours 13 :</u>	<u>Découverte de méthodes de collecte de données - 3</u> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse de trace et l'expérimentation <p>✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i></p>
<u>Cours 14 :</u>	<u>Découverte de méthodes de collecte de données - 4</u> <ul style="list-style-type: none"> • L'entrevue <p>✦ <i>Présentation de 4 projets au groupe-classe</i></p>
<u>Cours 15 :</u>	<u>Bilan et conclusions</u> <p>Remise du 2^e travail écrit</p>

RENSEIGNEMENTS UTILES

➤ Grille de notation utilisée :

		100	50	40	30	25	20
Excellent	A+	94,0 à 100	47 à 50	38 à 40	29 et 30	24 et 25	19 et 20
	A	90,0 à 93,9	45 et 46	36 et 37	27 et 28	23	18
	A-	86,0 à 89,9	43 et 44	35	26	22	-
Très bien	B+	82,0 à 85,9	41 et 42	33 et 34	25	21	17
	B	78,0 à 81,9	39 et 40	31 et 32	24	20	16
	B-	75,0 à 77,9	38	30	23	19	15
Bien	C+	71,0 à 74,9	36 et 37	29	22	18	-
	C	68,0 à 70,9	34 et 35	27 et 28	21	17	14
	C-	65,0 à 67,9	33	26	20	-	13
Passable	D+	62,0 à 64,9	31 et 32	25	19	16	-
	D	60,0 et 61,9	30	24	18	15	12
Échec	E	59,9 et moins	29 et -	23 et -	17 et -	14 et -	11 et -

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.ugam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap : https://instances.ugam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@ugam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.ugam.ca/>

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel
--

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Mobilisation de références dans les travaux

Pour tous les travaux réalisés au fil du trimestre, **il est important de se référer à des travaux publiés dans des ouvrages ou des revues**, en utilisant si besoin des citations qui doivent être exactes, situées (auteur.e(s), année, page(s) de l'ouvrage), et clairement repérables dans le texte. Il est important de ne pas confondre la reformulation avec le plagiat, et il est donc recommandé de consulter la page suivante : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/citer-ses-sources>.

Pour savoir comment indiquer les références dans le texte et dans la bibliographie, vous pouvez consulter la page de la revue *Nouvelles pratiques sociales* : <https://nps.uqam.ca/contribution/guide-de-presentation.html> (en bas de la page).

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

BIBLIOGRAPHIE

Barbier, P.-Y. et Le Gresley, A. (2011). Pour faciliter la gestion de la validité interne. *Recherches qualitatives*, Hors série n°11, 24-39.

Boisvert, D. (2009). Compétences informationnelles et accès à l'information. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.89-108). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Bruchez, C., Fasseur, F. et Santiago, M. (2007). Entretiens phénoménologiques et entretiens focalisés sur l'activité : analyse comparative, similitudes et variations. *Recherches qualitatives*, Hors Série n° 3, 98-125.

Charaudeau, P. (2013). Le chercheur et l'engagement. Une affaire de contrat. *Argumentation et analyse du discours [En ligne]*, 11, <http://journals.openedition.org/aad/1532>.

Chevrier, J. (2009). La spécification de la problématique. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.53-87). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

- Doucet, H. (2002). *L'éthique de la recherche*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Evans, K. et King, D. (2006). *Studying society*. Londres : Routledge.
- Gauthier, B. (2009). La structure de la preuve. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.169-198). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Gingras, F.-P. et Côté, C. (2009). La sociologie de la connaissance. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.19-50). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Gingras, F.-P. et Côté, C. (2009). La théorie et le sens de la recherche. Dans B. Gauthier (Ed.), *Recherche sociale, 5e édition : de la problématique à la collecte des données* (pp.109-134). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Given, L. M. (2008). *The SAGE encyclopedia of qualitative research methods*. Thousand Oaks, CA: SAGE. (<http://lien.uqam.ca/hayDL2t>)
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches qualitatives*, 24, 3-17.
- Guillemette, F. et Boisvert, F. (2003). L'entrevue de recherche qualitative avec des adultes présentant une déficience intellectuelle. *Recherches qualitatives*, 23,15-26.
- Haas, V. et Masson, E. (2006). La relation à l'autre comme condition à l'entretien. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 71(3), 77-88.
- Loubet del Bayle, J.-L. (2001). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris : L'Harmattan.
- Mace, G. et Pétry, F. (2017). *L'élaboration d'un projet de recherche*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Martineau, S. (2004). L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites. *Recherches qualitatives*, Hors série n°2, 5-19.
- Meyrick, J. (2006). What is Good Qualitative Research? *Journal of health psychology*, 11(5), 799-808.
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. Sainte Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Mukamurera, J., Lacourse, F. et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110-138.
- Olivier, L., Bédard, G. et J. Ferron (2005). *Élaboration d'une problématique de recherche: sources, outils et méthode*. Paris: L'Harmattan.
- Pires,
- Pourtois, J.-P. et Desmet, H. (2007). *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Racine, M. (2007). Quelle place peut prendre le chercheur dans l'interprétation du sens. *Recherches qualitatives*, Hors Série n° 5, 112-124.
- Riopel, M. (2005). *Épistémologie et enseignement des sciences*. En ligne : classiques.uqac.ca/contemporains/riopel_martin/epistemologie_ens_sciences/Epistemologie_enseign_sc.pdf
- Tremblay, M.-A. (1968). *Initiation à la recherche en sciences humaines*. Montréal : McGraw-Hill.
- Van Campenhoudt, L., Marquet, J. et Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales (5e édition)*. Paris : Dunod.
- Zagré, A. (2013). *Méthodologie de la recherche en sciences sociales : manuel de recherche sociale à l'usage des étudiants*. Paris : L'Harmattan.